



Compte-rendu de la CAPD du mardi 4 octobre 2016

SNUipp-FSU 65

Présents : Mme Fassi, secrétaire Générale, préside cette CAPD en l'absence de M l'Inspecteur d'Académie,

M Coignus, Puyo et Begué (IEN) et Mmes Péreygne et Lavit (IEN)

M Rey, Mme Hermantier, Mme Teulier

SNUipp65 : Sylvain Boisseau, David Castebrunet, Sylvette Le Moal, (titulaires), Charlotte Mauries (suppléante)

SGEN : 2 titulaires + 1 suppléante

Déclaration préliminaire du SGEN CFTD

Déclaration préliminaire du SNUipp (ci-jointe)

Réponse de l'administration :

- Projets d'école :

Au sujet de la remise des projets d'école avant la date du 30 septembre, date que les syndicats avaient contesté, la réponse est toujours la même de la part de l'administration. 80% des projets d'école ont été reçus. Un groupe de travail se réunit le 6 octobre. L'idée pour l'administration est d'étudier les projets d'école avant les premiers conseils d'école.

- Accompagnement des nouveaux programmes :

L'administration a choisi pas l'inscrire au PDF car elle ne pourrait pas répondre à la demande de tous les collègues. Ce sera plutôt en animation pédagogique + accompagnement des équipes qui le souhaitent.

- Sécurité :

L'administration entend que c'est nouveau pour tous mais n'est pas d'accord pour dire que les directeurs sont seuls puisque Mr Darré est à la disposition ainsi que les forces de sécurité. Mr Darré peut se déplacer dans les écoles. Tout ne peut pas se faire en une seule fois : le premier exercice ne vise pas la perfection mais pour poser les problèmes : le but est de faire remonter les difficultés. L'objectif est d'arriver à ce que la mise en sécurité des élèves devienne opérationnelle.

Approbation du PV de la CAPD du 4 juillet 2016.

PDF (plan de formation) :

10 stagiaires, sont retenus pour chaque stage et classés par ordre de barème (il y a 10 brigades de remplacement). Ce nombre peut être supérieur à 10 si parmi les candidats, il y en a qui n'ont pas besoin d'être remplacés. De façon générale, sur la formation continue, **tous les frais de déplacement sont pris en charge.** Ce point est important car plusieurs stages se déroulent dans le Gers.

Modifications : Inversion de date pour les stages 1619 (utilisation d'un ENT) : Lannemezan 29 novembre et 1^{er} décembre (au lieu de 12 janvier) et pour Lourdes Bagnères 12 janvier (au lieu du 1^{er} décembre) et



31 janvier.

Remarques concernant le PDF (SNUipp) : peu de candidatures individuelles (12 stages candidature individuelle et 27 stages public désigné). Les formations à candidature individuelle sont très fermées : pas de maths, pas de français ; au niveau des sciences n'est proposée que l'EDD ; art et langues.

Stages à Miélan (commun avec le Gers) : frais de déplacement pris en charge

Rappel du SNUipp : l'IA s'était engagé à centraliser les stages sur Tarbes.

Réponse SG : il est plus intéressant d'avoir un partage avec davantage de personnes (d'où la mutualisation avec le Gers).

Stage scolarisation des moins de 3 ans (17 novembre) n'a pas de lieu ?

M Puyo : le lieu n'est pas défini car attente de la CAPD du Gers pour connaître le nombre de candidatures. Il précise que cette formation est de moins en moins demandée et pose la question de son éventuelle reconduction.

SNUipp : avant, il y avait des stages longs qui permettaient de souffler et prendre du recul sur notre pratique. Alors qu'aujourd'hui, la pression est de plus en plus forte du côté des enseignants, la formation continue n'est pas la hauteur. Rappel du rapport qui montre que le système éducatif français (CNETCO) aggrave les inégalités, et préconise la formation des enseignants : ce dispositif de formation continue n'est pas digne de répondre aux besoins de la profession.

SG : les HP est le seul département qui continue à assurer une formation continue , malgré la difficulté liée aux remplacements. Mme la SG remercie les IEN pour leur travail.

SNUipp : La réponse est une réponse technique, pas sur le fond : nous avons conscience que les IEN bricolent autant que les enseignants.

SNUipp :

- Brigade remplacement ASH ? Il s'agit d'un intitulé de stage mal formulé...
- Lieu de stage SEGPA n° 1620 : il a eu lieu à St Gaudens.
- Stages école/collège avec discipline (sciences / math / lettres / LVE) : M Bégue répond qu'il s'agit de l'organisation de l'accompagnement des nouveaux programmes cycle3. C'est une première étape de la formation, c'est un plan sur deux ans. Les personnels ont été affectés par cooptation pour le premier degré (en fonction des affinités supposées des directeurs dans l'une ou l'autre des disciplines proposées) (*NDR. connues de qui et comment ????*) et choix des principaux pour le second degré.
- Question concernant le nombre de candidatures et savoir si la forme peu conviviale de l'inscription au PDF peut jouer un rôle. SG : il existe un document départemental en PDF qui recense les stages avec leur référence pour s'inscrire sur GAIA. Il y a un lien à partir du bulletin départemental. L'année prochaine, l'administration fera plus d'efforts sur la communication de ce document.



Compte-rendu de la CAPD du mardi 4 octobre 2016

SNUipp-FSU 65

- Question du SGEN au sujet de l'absence de formation des tuteurs de PES : Mr Puyo explique que cette année, le choix a été fait de travailler avec les PEMF et prof d'ESPE pour les accompagner sur la rédaction de leur rapport de visite pour éviter les jugements de valeur !!! *(NDR. Il semble quand même assez surprenant qu'il faille expliquer à des formateurs d'éviter les jugements à l'emporte-pièce style « ne travaille pas assez » et devoir donc leur demander d'avoir des remarques plus factuelles sur les appréciations qu'ils donnent sur les PES qu'ils visitent !!)*
- Stage 1605 : ajout d'une journée de formation compte tenu du nombre de demandes. Cette journée a été rajoutée expressément pour 6 directeurs n'ayant demandé qu'un seul stage, le 1605, et n'ayant obtenu aucun autre stage pour directeurs. Ce afin que tous les directeurs puissent bénéficier d'un stage.

INEAT

La Secrétaire Générale précise que cela n'a pas été simple pour obtenir les intégrations.

NDR. On est descendu jusqu'au 46^{ème} sur la liste des inéats exéats inter académique. A une date aussi tardive, les collègues ont de grosses difficultés à obtenir un exéat de la part de leur Académie d'origine.

- Mme GABARRO Amandine (77), affectée à la maternelle Ophite de Lourdes à la place de Mme Laur (PACD).
- Mme ESPEISSE VERQUIN Céline (60), affectée à Jean Moulin élémentaire à la place de Mr Le Gludic, nommé à l'ULIS Victor Hugo.
- Mme DE SOUSA Virginie (08), affectée à Caixon et Maubourguet, à la place de Mme Noguère, nommée à Tournay UPI.
- Mme ROUX Catherine (33) a repris le poste EFIV Jean Moulin de Mr Le Cardinal qui est nommé à la direction de la SEGPA Pyrénées.

Commissions d'entretien RS 2016

- Mme SERVAIS Claire : CPC Lourdes et libère animateur TICE Lourdes-Bagnères.
- Mr LAFFORGUE Jan : ULIS Sixte Vignon et libère UPI Tournay
- Mme GREGO Virginie : direction adjoint SEGPA, La Serre de Sarsan, et libère un poste de CPE à Lourdes.
- Tarbes Est : Mme IBANEZ Julie vient en renfort sur la CDO (Commission départementale d'Orientation). Choix de ne pas faire le suivi CDO par un personnel administratif.



BILAN INEAT et Commissions d'entretien

Poste pourvu et affectation		Poste libéré et affectation	
CPC Lourdes/Bagnères	Servais Claire	TICE Lourdes/Bagnères	Pas de candidat
CPC Tarbes Est ASH	Ibanez Julie	TR VVA	xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
ULIS V. Hugo	Le Gludic Erwan	J. Moulin élem	Espeisse-Verquin Céline
ULIS Sixte Vignon	Lafforgue Jan	UPI Tournay	Noguère Marjorie
UPI Tournay	Noguère Marjorie	50% Caixon 50% Maubourguet	De Sousa Virginie
Dir adj SEGPA Pyrénées	Le Cardinal Yannick	EFIV J. Moulin	Roux Catherine
Dir Adj SEGPA Serre de Sarsan	Grego Virginie	CPE Lourdes (2 nd degré)	xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
Maternelle Lourdes	Ophite Gabarrou Amandine	Laur Yolande	PACD

SNUipp : Comment est-ce possible de ne pas anticiper la vacance des postes de direction SEGPA ?

SG : pas possible compte tenu du calendrier de recrutement des directeurs de SEGPA. Quand tous les recours ont été épuisés, c'était le 4 juillet. Donc plus de possibilité de faire des appels à candidatures ; l'appel s'est fait à la rentrée.

M Bégué : il y avait eu des candidatures dans l'académie mais ça n'a rien donné.

SG : les difficultés sont remontées et Mme la SG reste très vigilante sur la situation et souhaite anticiper la situation pour l'an prochain.

Situation délicate du collège Pyrénées : SG très vigilante et a fait remonter au rectorat.

SNUipp : comment a été choisi le directeur SEGPA parmi les 2 candidats ?

M Bégué : a été retenue la personne qui avait une forte connaissance des enfants du voyage.

SNUipp : les candidats avaient ils le CAPASH ?



Compte-rendu de la CAPD du mardi 4 octobre 2016

SNUipp-FSU 65

M Bégué : seul le candidat qui n'a pas été retenu avait la Certification. Précise que ce diplôme n'est pas obligatoire pour ce poste. *(NDR. Ce poste est réservé normalement, en priorité aux enseignants titulaires du DDEEAS (diplôme de directeur d'établissements d'enseignement adapté ou spécialisé). Ensuite, peuvent postuler les enseignants titulaires du CAPA-SH option F. Le choix fait par la commission de ne pas retenir les candidats diplômés reste opaque, comme toujours, et est de sa responsabilité).*

POSTE EFIV : Aucune candidature pour le poste EFIV. Un éducateur spécialisé serait nommé enseignant EFIV ! Très grande expérience des EFIV qui fera plus un accompagnement éducatif avec action de médiation.

Questions diverses.

- Nouveaux programmes format papier : le SNUipp demande si le Ministère a envisagé d'envoyer les nouveaux programmes format papier aux enseignants ?

Réponse de la SG : NON

(NDR. Ainsi, pour la première fois, le Ministère n'a pas jugé utile de faire éditer un document papier regroupant les nouveaux programmes. Les économies réalisées sont donc prises en charge par les enseignants qui se voient dans l'obligation soit de travailler sur écran soit d'imprimer à leur frais ces nouveaux programmes ; si bon nombre l'a déjà fait, la plupart n'a imprimé que le niveau qui le concernait ce qui interdit de fait une lisibilité sur l'ensemble de la scolarité. Encore des économies de bout de chandelles qui ne vont pas dans le sens de l'intérêt de tous !)

- Remplacements : l'année passée, le SNUipp avait demandé la liste des brigades stages et comment ils étaient choisis. Même réponse cette année, ces personnels sont choisis par les IEN. L'administration transmettra la liste.
- Notes d'inspection : SG : malgré l'accord PPCR qui supprime la note dans le 1^{er} degré, il n'y a pas encore de consignes concrètes du ministère. Si la note ne sert à rien, tant pis, si elle sert pour le passage à la hors classe tant mieux. En attendant les directives du ministère, les IEN continuent avec le même système d'inspection.
- Mesures de sécurité.

SNUipp : Plan Vigipirate Attentat : Les enseignants sont très sensibles au sujet et à la façon de le traiter : ce qui pose problème c'est la mise en œuvre concrète. Certains collègues ne sont pas favorables à l'exercice et craignent que la simulation ne soit génératrice d'anxiété chez les enfants et les familles.

SG : Une personne a été affectée spécifiquement sur ce dossier : M. Darré est une personne ressource au même titre que les forces de sécurité et peut apporter son aide. Il travaille sur les conditions matérielles mais on peut envisager un autre type de réponse : M. Darré peut venir travailler le scénario avec les directeurs et les équipes.

Il faut faire cet exercice et améliorer le dispositif, au moins faire un test ; il faut se donner le temps



Compte-rendu de la CAPD du mardi 4 octobre 2016

SNUipp-FSU 65

: il ne s'agit pas de chercher la perfection dans un premier temps mais de le rendre opérationnel sur le long terme. Il n'y a, par exemple, pas encore de réponse à une alarme différenciée.

SNUipp : Cet exercice pose des problèmes déontologiques aux enseignants et aux parents sans compter l'impact sur les enfants !

SG : elle demande d'avoir des retours pour concevoir le projet au mieux. Question à poser au CHSCT.

- Déclaration de grève : Le travail sur la simplification de la déclaration de grève n'a pas encore débuté.
- Ecoles avec ULIS : Pas de décharge supplémentaire pour les directeurs. La demande est cependant entendue, possibilité de prendre sur les animations pédagogiques.
- Maîtres d'Accueil Temporaires (MAT) :

SNUipp : indique que le paiement des MAT sur les services partagés est une interprétation par césure de la loi. Pour le SNUipp, la rémunération n'est partagée au prorata que lorsque plusieurs MAT s'occupent d'1 stagiaire mais qu'en cas de prise en charge de plusieurs stagiaires, le paiement devrait être multiplié.

SG : fait remonter au rectorat : la responsabilité n'incombe pas à la direction académique.

(NDR. Il est quand même « gonflé » de découper en morceaux un article de Loi afin de le rendre conforme à la décision prise de ne pas obéir à ladite Loi. La proratisation de la rémunération des MAT est très clairement explicitée comme ne devant être mise en œuvre que si le titulaire MAT est à temps partiel ou bien a été malade et remplacé pendant la durée d'accueil du stagiaire. La SG affirme que c'est une décision rectorale. Nous nous rapprocherons du SNUipp académique afin de vérifier cette affirmation qui nous avait été démentie l'an dernier par les autres départements !)

- Récup des heures TR : le SNUipp demande si il a été rappelé aux IEN et à leur secrétariat qu'un TR devait récupérer les heures excédentaires (toute heure au-delà de 24 heures / semaine) mais qu'en aucun cas l'administration ne pouvait lui opposer le fait qu'il avait effectué des services hebdomadaires de moins de 24 heures, pour lui refuser ces temps de récupération. (Note de service n° 2014-135 du 10-9-2014).

La SG répond que ce rappel est en cours avec un certain nombre d'autres points de réglage avec les circonscriptions.

- AVS-ASH

SNUipp : le décret sur les AVS-AESH stipule que le temps de service des AESH doit être réduit d'un peu plus d'½ h par semaine. Sur les 36 semaines d'école, comment les AESH vont-ils récupérer leurs



Compte-rendu de la CAPD du mardi 4 octobre 2016

SNUipp-FSU 65

heures ?

SG : On attend une réponse ministérielle. La Haute Garonne fonctionne d'une façon et les HP d'une autre. Si les AVS travaillent trop, on trouvera une solution en fin d'année. « Je ne perds pas le dossier ».

- Médecin de prévention sur les HP : le SNUipp demande le nom du médecin de prévention pour les Hautes Pyrénées et s'il sera possible de le rencontrer sur le département ?

La SG : c'est le Dr Giacometti qui est sur Toulouse et qui ne se déplace pas. Le salaire a été revalorisé mais il n'y a pas de médecin candidat sur les HP. Prendre l'attache de l'Assistante Sociale du personnel qui fera le lien avec la médecine de prévention. (Mme CASTAGNET, AS sur le 65 : la65-aspers@ac-toulouse.fr)

- Le SNUipp 65 demande le nom du conseiller de proximité Carrière qui gèrera les questions de reconversion auprès des personnels (prise de contact, orientation, suivi...)

Il s'agit de Mme Beau Véronique. Une information sera envoyée aux écoles.

- Le SNUipp demande d'avoir le fichier collègues sous format Excel dès que celui-ci sera disponible.

Fin de séance à 10h15